

Prélèvements à la source

Les organismes de retraite doivent maintenant nous fournir le détail des prélèvements effectués (y compris la retenue à la source IRPP), conduisant du montant brut au montant net versé.
Ci-dessous ce qui est disponible actuellement sur les espaces personnels de ces organismes.

Rentes ARRCO-AGIRC : Le détail des prélèvements est disponible sur les espaces membres du site Humanis

Pour afficher ce décompte :

- Se connecter à votre espace personnel ou créer votre compte sur www.humanis.com
- Choisir la rubrique "Mes services retraites" / "Mes décomptes de paiement"
- Cliquer sur "consulter l'ensemble de mes versements"
- Cliquer sur "télécharger détail AGIRC-ARRCO"
- Le document apparaît alors au format PDF et vous pouvez l'enregistrer et l'imprimer.

Rentes AXA : Ne sont disponibles actuellement que le montant brut et montant net versé.

Le décompte détaillé sera peut-être disponible en fin de trimestre.

Mais vous pouvez effectuer vous-même le décompte à partir du montant brut, le schéma des prélèvements étant identique à celui des rentes ARRCO-AGIRC

Pour afficher les montants brut et net versé :

- Se connecter à votre espace personnel ou créer votre compte sur <https://rentiers-ere.axa.fr/>
- Les montants bruts et net versés des derniers versements sont affichés

Rentes CNAV : Ne sont disponibles actuellement que le montant net avant prélèvement IRPP, la retenue IRPP à la source et le montant net versé.

Vous pouvez effectuer le calcul de remontée sur le montant brut en vous basant sur le détail des prélèvements fournis pour les rentes ARRCO-AGIRC, en ignorant le prélèvement de 1% pour l'assurance maladie qui n'est pas due sur les rentes de base CNAV

Pour afficher les montants net avant IRPP, la retenue IRPP et net versé,

- Se connecter sur votre espace personnel ou créer votre compte sur <https://www.lassuranceretraite.fr/>
- Cliquer sur "Mes services" (barre du haut)
- Cliquer sur "Consulter mes 3 derniers paiements"